Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260602-DELIB2026_46-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE **2026/46**
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 2 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le 2 juin à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M Bérenger LE NEGARET, Maire

Membres présents : LE NEGARET Bérenger, LE PESSOT Laurence, TREMEL Mathieu, Mme PINEL Clarisse GREZE Romain, MOTTE Nathalie, LE CLEC'H Guy, PHILIPPE Fabienne, LE PESSOT Mireille, DOUILLARD Christophe, LE BONNIEC Frédéric, MOISAN Anthony, RAMAIN Blandine, GUYON Gael, GOMAS Kevin, CRENN Nathalie, LE SAOUT Aurélie,

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme AUGRE Morgane pouvoir à PINEL Clarisse
M BRIGANT Pierre pouvoir à CRENN Nathalie

Secrétaire de séance : M GOMAS Kevin

2026-46 – Avenants aux lots n°4 plomberie – sanitaire - ventilation et au lot n°9 – peinture du marché de rénovation de la salle de vie communale et d'aménagement du parvis de la place de la Mairie

Rapporteur : Romain GREZE

Les travaux de la salle de vie communale sont terminés. Certaines prestations n'ont pas été réalisées. Des pénalités de retard ont également été appliquées à une entreprise. Il convient d'acter par des avenants ces moins-values afin de pouvoir solder comptablement les marchés.

Lot 4 – plomberie – sanitaire - ventilation
Par délibération en date du 22 12 2023, le lot 4 : plomberie – sanitaire - ventilation du marché de rénovation de la salle de vie communale et réaménagement du parvis a été attribué à l'entreprise LACHIVER pour un montant de 59 134.91 € HT.
Un avenant n°1 de 11 000 € avait été validé par délibération du 18 09 2024.
L'entreprise n'a pas réalisé la pose des stores prévus pour un montant de 3 786.21 € HT. Des pénalités pour retard et absences à des réunions sont également appliquées. Ces pénalités sont plafonnées à 10 % du montant du marché soit la somme de 7 013.49 € HT.
Il est donc proposé de conclure un avenant n°2 avec cette entreprise LACHIVER pour réduire le montant de travaux de 10 799.70 € HT.
Le nouveau montant du lot 4 – plomberie – sanitaire - ventilation s'élèverait à 59 335.21 € HT.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202238-20260602-DELIB2026_46-DE

Lot 9 - peinture
Par délibération en date du 22 12 2023, le lot 9 : peinture du marché de rénovation de la salle de vie communale et réaménagement du parvis a été attribué à l'entreprise Armor Peinture pour un montant de 8 550.00 € HT.
Par délibération en date du 26 11 2025, un avenant n°1 d'un montant de – 1 183.88 € HT a été adopté à la suite de réajustements sur des travaux de lasure bois en extérieur et de peinture sur les murs béton et plafonds des sanitaires publics.
L'entreprise n'a pas réalisé la lasure sur la corniche bois du fronton. Cette prestation était évaluée à 479.25 € HT.
Il est donc proposé de conclure un avenant n°2 avec l'entreprise Armor Peinture pour réduire le montant de travaux de 479.25 € HT.
Le nouveau montant du lot 9 – peinture s'élèverait à 7 021.04 € HT.

Vu la délibération du 20 12 2023 portant attribution aux entreprises du marché de rénovation de la salle de vie communale et de l'aménagement du parvis de la mairie,
Vu la délibération du 18 09 2024 validant un avenant n°1 au lot n°4 plomberie – sanitaire – ventilation,
Vu la délibération du 26 11 2025 validant un avenant n°1 au lot n°9 peinture,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité :

- DECIDE de conclure un avenant n°2 avec l'entreprise LACHIVER pour le lot n°4 : plomberie – sanitaire - ventilation du marché de rénovation de la salle de vie communale et d'aménagement du parvis de la mairie ci-après détaillé :

Marché initial	***= 59 134.91 € HT***
Avenant n°1	***= 11 000.00 € HT***
Avenant n°2	***= -10 799.70 € HT***
Nouveau montant du marché	***= 59 335.21 € HT***

- DECIDE de conclure un avenant n°2 avec l'entreprise ARMOR PEINTURE pour le lot n°9 : peinture du marché de rénovation de la salle de vie communale et d'aménagement du parvis de la mairie ci-après détaillé :

Marché initial	***= 8 550.00 € HT***
Avenant n°1	***= - 1 183.88 € HT***
Avenant n°2	***= - 455.29 € HT***
Nouveau montant du marché	***= 7 021.04 € HT***

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération
-DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Bérenger LE NEGARET

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Côtes-d'Armor

Le secrétaire de séance,
Kevin GOMAS